



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 27 mai 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troisième phase du déconfinement à compter du vendredi 28 mai

Grâce aux efforts de chacun, la circulation de l'épidémie ralentit depuis plusieurs semaines en Martinique avec une diminution nette de tous les indicateurs épidémiologiques et hospitaliers.

Dans ce contexte sanitaire en voie d'amélioration, la stratégie de déconfinement progressif et sécurisé peut se poursuivre dès vendredi 28 mai 2021 avec :

- la reprise des activités sportives individuelles hors sport de combat dans les établissements sportifs couverts et les salles de sport,
- la réouverture, après les terrasses extérieures autorisées depuis une semaine, des espaces intérieurs des restaurants dans le respect du protocole sanitaire en vigueur,

Le couvre-feu entre 23h00 et 5h00 reste en vigueur sur l'ensemble de la Martinique et les rassemblements sur la voie publique sont également limités à 6 personnes, sauf manifestation revendicative déclarée, avec l'obligation de respecter les gestes barrières et le port du masque.

La recommandation de limiter les réunions privées à six personnes est maintenue pour les personnes non vaccinées.

La population est invitée à rester très vigilante pour éviter un nouveau rebond de l'épidémie, notamment dans les rassemblements amicaux et familiaux.

La vaccination, ouverte à l'ensemble de la population adulte depuis le début du mois de mai, constitue la meilleure protection collective vis-à-vis du risque d'un nouveau pic épidémique.